

REGISTRE DES ARRÊTÉS

OBJET : Délégation de signature d'Officier d'État Civil à Monsieur Yves MONTANGERAND

Réf. : MA – AT n° 193/2023

Le Maire de la Commune de CORBAS (Rhône) :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-18 et L. 2122-32,

CONSIDÉRANT que Monsieur le Maire et les Adjointes sont empêchés le : samedi 22 juillet 2023 à 14h30,

ARRÊTE


ARTICLE 1 – Monsieur Yves MONTANGERAND, Conseiller Municipal délégué au sport de la Ville de CORBAS, est délégué le samedi 22 juillet 2023 pour exercer les fonctions d'Officier d'État Civil concernant le mariage :

Entre Madame Noémie VALENTE
Et Monsieur Steven GOUX

ARTICLE 2 – La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et inscrit au registre des arrêtés du Maire et publié au recueil des actes administratifs. Une ampliation sera transmise en Préfecture du Rhône.

Fait à CORBAS, le 13 juillet 2023

Le Maire,
Alain VIOLLET



A blue circular official stamp of the Mayor of Corbas is placed over a handwritten signature. The stamp contains the text 'MAIRIE' at the top, '69960 CORBAS' at the bottom, and a central emblem featuring a figure holding a staff and a cross. The signature is a large, stylized cursive mark in blue ink.